

**COMITE TECHNIQUE LOCAL 31 JANVIER 2012
2^{ème} convocation : FO CLAQUE LA PORTE !**

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice,

Lors de la réunion du Comité technique du 24 janvier dernier, vous nous avez présenté votre nouvelle méthode de gestion des emplois et vos propositions de supprimer 31 postes dans le département du Finistère.

Le 24 janvier dernier, nous n'avons pas pratiqué la chaise vide car notre mandat est bien de défendre les intérêts des agents et de porter leurs revendications.

Nous vous avons indiqué alors, que cette nouvelle méthode pas plus que les précédentes, ne tenait compte de la réalité des conditions d'exercice des missions dans les services.

Nous avons donc contesté et voter contre vos propositions qui ne font qu'obéir à la politique aveugle et dogmatique du « toujours moins de fonctionnaires ».

Madame la Directrice, aujourd'hui 31 janvier vous nous reconvoquez sur le même ordre du jour que le 24, avec des propositions qui confirment le statu quo sur la question des suppressions d'emplois départementales.

Nous faisons donc le constat que les nouvelles modalités du dialogue social rénové, ne sont qu'un écran de fumée, au regard des véritables enjeux que représentent l'adéquation des emplois avec toutes les missions de la DGFIP.

Madame la Directrice, Vous aurez aujourd'hui avec les témoignages de nos collègues, un aperçu du ras le bol généralisé vécu par les agents, qui à n'en pas douter le 2 février prochain, exprimeront à nouveau leur mécontentement en participant massivement à la grève nationale des services de la DGFIP.

COMMENTAIRES FO DGFIP 29

En ouverture de ce CTL consacré pour la deuxième fois en huit jours aux suppressions d'emplois, les collègues de trois services du département ont interpellé la Directrice, en lui faisant part de leur profonde inquiétude suite à la décision annoncée le 24 janvier d'une suppression de poste dans leur service.

Ces propos de nos collègues n'ont fait que confirmer nos interventions du précédent CTL du 24 janvier, concernant d'autres services du département tant de la filière Fiscale que de la filière Gestion Publique.

Dans sa réponse, la Directrice a usé du discours maintes fois entendu sur les gains de productivité passés ou futurs, « fléchés » ou « diffus », qui selon elle justifieraient les suppressions d'emplois..

Dans le même registre, elle a indiqué que des dispositifs de sélectivité dans les contrôles permettraient à l'avenir d'alléger les procédures citant au passage la dernière circulaire sur le recouvrement contentieux.

Pour **FO DGFIP 29**, au delà de cette « simplification », nous considérons que cette orientation peut susciter des interrogations quant à l'avenir de nos missions..

Pour la délégation **FO DGFIP 29**, le ras le bol exprimé par nos collègues est révélateur du mal être qui touche les agents dans tous les services.

Pour **FO** c'est l'humain qui compte !

En conséquence il n'était pas question de poursuivre le CTL et de supporter à nouveau pendant des heures le discours technocratique de l'Administration !

Après 1h30 de dialogues de sourds, la délégation **FO DGFIP 29**, a décidé de quitter la séance du CTL. Nous ne voulions pas revoter sur un projet identique à celui du 24 janvier dernier, et surtout non amendables en nombre d'emplois ! !

La délégation FO DGFIP 29 : Annick LE TUAUT (SIE Quimperlé), Patrick VELIN (SIP Quimper) ; Didier KERDONCUFF (SIE Châteaulin) ; ROLLAND Thierry (Trésorerie Carhaix) ; Erick GUERRY (permanent FO DGFIP).

